

218C0921  
FR0000039091-FS0488

25 mai 2018

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**ROBERTET SA**  
  
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 24 mai 2018, la société International Value Advisers LLC (717 Fifth Avenue, 10th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et clients sous mandats, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 11 mai 2018, le seuil de 5% du capital de la société ROBERTET et détenir, à cette date, pour le compte desdits fonds et clients, 114 859 actions ROBERTET représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 3,46% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ROBERTET sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 23 mai 2018, 79 014 actions ROBERTET représentant autant de droits de vote, soit 3,43% du capital et 2,37% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 2 302 545 actions représentant 3 316 432 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 2 304 945 actions représentant 3 328 956 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.